



Des insectes et des friches dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

par Jean-Claude Genot et Serge Muller

Insectes n°78

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a valeur de véritable modèle écologique. Des prairies laissées à l'abandon s'y sont vite transformées en friches sauvages dont une étude est en train de révéler que ce sont de véritables refuges pour de très nombreux insectes et oiseaux.

Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord est un territoire essentiellement forestier. Si l'on excepte les zones de bordure du plateau lorrain et de la plaine d'Alsace, les seuls espaces ouverts, traditionnellement entretenus par l'agriculture, sont limités aux fonds des vallées qui entaillent le massif gréseux des Vosges du Nord. Ces espaces de fond de vallée revêtent donc une grande importance sur les plans écologique et paysager.

Ceux-ci ont souvent été exploités autrefois de manière intensive par un système complexe d'irrigation et de drainage, permettant d'obtenir une production fourragère importante, jusqu'à 3 ou 4 fauches annuelles. Ce système ne subsiste plus aujourd'hui qu'en quelques sites très ponctuels ; il a été remplacé par une exploitation plus extensive, sans irrigation, parfois même sans drainage.

Des résidences secondaires et des bassins de pêche qui "mitent" le paysage

Les contraintes écologiques importantes de ces milieux que sont l'hydromorphie ou l'acidité du sol, mais aussi le morcellement foncier, conduisent à leur abandon progressif par l'agriculture, abandon qui provoque dans un premier temps l'envahissement spontané par une végétation de hautes herbes, et, ensuite, la colonisation plus ou moins rapide par des ligneux.

Ces espaces abandonnés par l'agriculture sont, par ailleurs, convoités par d'autres modes d'occupation du sol : la plantation de résineux, l'implantation de résidences se-

condaires ou de petits bassins de pêche, ... qui "mitent" le paysage et appauvrissent les écosystèmes aquatiques adjacents.

Face à ces problèmes, et compte-tenu de l'intérêt écologique et paysager de ces espaces ouverts de fonds de vallées, ainsi que du morcellement foncier très important qui entrave toute action concertée sur ces espaces, le Syndicat Mixte du Parc a pris, en avril 1987, une décision importante. Il incite les communes, au moyen d'aides financières substantielles, à acquérir la maîtrise foncière de ces espaces, en vue de mettre en place des opérations individuelles ou collectives de "contrôle" des friches, voire de récupération à des fins agricoles.

Une étude de la faune et de la flore des friches et prairies

Dans le cadre d'un appel d'offre du Service de la Recherche des Etudes et du Traitement de l'Information sur l'Environnement (SRETIE) sur les conséquences écologiques de la déprise agricole, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a lancé un programme de recherches pluri-disciplinaires sur les fonds de vallée des basses Vosges gréseuses.

Ce programme a pour objectif d'établir une comparaison approfondie et objective des richesses et diversités biologiques, floristique et faunistique, des prairies entretenues et des friches herbacées qui en dérivent après abandon.

Par ailleurs, la déprise agricole peut aussi



avoir des répercussions sur la qualité biologique des réseaux hydrographiques adjacents aux prairies à cause de l'abandon concomitant de l'entretien des ruisseaux, ce qui provoque leur envahissement par la végétation rivulaire, l'ensablement, ... Une évaluation des modifications de la macrofaune invertébrée benthique induites par l'abandon de ces espaces s'avère donc également importante, compte-tenu de la valeur piscicole de ces ruisseaux qui sont tous classés en première catégorie.

Les friches, des refuges pour les insectes et les oiseaux

Les résultats de ces études analytiques permettront de définir par comparaison selon une approche synchronique, ou par expérimentation selon une approche diachronique, des modalités de gestion pragmatique de ces espaces, pour assurer la conservation de leur richesse biologique optimale.

Ce programme qui se déroule sur deux ans, 1989 et 1990, fait intervenir dans le domaine de l'entomofaune :

- Jean-Claude Weiss de Metz pour les Lépidoptères Rhopalocères,

- Gilles Jacquemin du Laboratoire de biologie des insectes de l'Université de Nancy I pour les Odonates,
- Alain Pasquet et Raymond Leborgne du Laboratoire de Biologie du comportement du CNRS de Nancy pour les Araignées,
- Georges Houpert de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires de Nancy pour les Carabes.

A l'issue de la première année d'étude, l'analyse de l'entomofaune des diverses stations retenues dans les prairies entretenues et les zones en friches, a permis de faire apparaître l'intérêt des friches non boisées

comme refuge d'espèces de Lépidoptères rares. Pour les Odonates, la richesse augmente dans les friches âgées présentant un faciès varié, notamment avec la présence de buissons, d'arbustes mais la physionomie du ruisseau présent et l'existence de trous d'eau, de fossés ou de zones marécageuses conditionnent également la diversité des Odonates. L'analyse en cours des espèces d'Araignées et de Carabes piégées devrait compléter cette étude comparative et montrer que si les prairies de fauche de ces fonds de vallée perdent leur diversité floristique en retournant à l'état de friches, elles deviennent néanmoins un refuge pour l'ento-

mofaune tant qu'elles ne se boisent pas. Cette première analyse semble confortée par la diversité de l'avifaune dans les friches comparativement à sa pauvreté dans les prairies entretenues. ■

Les auteurs

Jean-Claude Genot est Chargé de la Protection de la Nature au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et **Serge Muller** est Président du Conseil scientifique de la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord.
